

PRINCIPES D'INVESTISSEMENT

FICHE D'INFORMATION POUR PROFESSIONNELS CFA

CE QUI COMPTE VRAIMENT



INTRODUCTION

AVERTISSEMENT

Dans le présent contexte, le terme conseiller financier est utilisé de façon générale et générique et réfère à toute personne dûment autorisée à œuvrer dans le domaine financier :

- Courtiers en placement
- Courtiers en épargne collective
- Courtiers en régimes de bourses d'études
- Courtiers sur les marchés dispensés
- Gestionnaires de portefeuille
- Gestionnaires de fonds d'investissement
- Représentants en assurance de personnes
- Planificateurs financiers (Pl. Fin.)



Tous droits réservés. © 2016 CFA Montréal
Toute reproduction intégrale ou partielle de ce document sans autorisation écrite de CFA Montréal est strictement interdite.

CE QUI COMPTE VRAIMENT

Un plan de retraite bien conçu a une incidence majeure à long terme sur le niveau de vie des retraités. Il permet d'accroître le revenu de retraite auquel ces derniers peuvent s'attendre de leurs économies accumulées du tiers et même davantage. Par ailleurs, le processus de planification de la retraite comporte des incertitudes et des difficultés. Par exemple, même si l'on fixe des objectifs précis en vue de la retraite, il est difficile de prédire l'évolution de la capacité d'épargne et les rendements des marchés financiers. De plus, il faut notamment incorporer plusieurs considérations au sein du processus de planification financière telles l'incidence à long terme de l'imposition du revenu de placement, les frais de placement, la répartition d'actifs et le risque, l'inflation et les responsabilités familiales.

L'objectif de cette série de documents consiste à démystifier la plupart des aspects importants de la planification de la retraite. Même si les principes que nous aborderons constituaient des connaissances acquises, la mise en oeuvre des apprentissages et leur intégration dans un contexte particulier (chaque personne étant unique) représente un défi considérable, même pour les spécialistes. Pour cette raison, des outils (logiciels) adaptés sont habituellement requis pour aider les conseillers et les investisseurs.

La présente série est divisée en dix-sept documents. Dans ces documents, nous y expliquons dix principes d'investissement que les investisseurs doivent respecter :

- 1** Commencer à épargner tôt et comprendre la force de la composition des rendements. Plus on attend avant d'épargner, plus c'est coûteux.
- 2** Comprendre la mécanique des rendements des actifs. De faibles rendements courants sur les titres obligataires sont indicateurs de faibles rendements futurs. Il faut se méfier des rendements historiques.
- 3** Élaborer un portefeuille diversifié en termes de catégories d'actifs (et de facteurs de risque), de diversification géographique et de styles de gestion. Comprendre l'incidence de la devise canadienne sur les avantages de la diversification et sur la répartition du portefeuille.
- 4** Mettre en place une stratégie de rééquilibrage et demeurer cohérent et discipliné. Envisager une stratégie de rééquilibrage plus efficiente une fois que vous avez acquis de l'expérience.

- 5 Profiter des régimes d'épargne incitatifs permettant de retarder ou d'exempter l'imposition des revenus de placements ainsi que des programmes employeurs visant à contribuer à votre plan d'épargne. Il n'y a rien de mieux que l'argent gratuit et des rendements non imposés.
- 6 Apprenez à vous connaître afin d'éviter de prendre plus de risque que vous êtes capable de supporter financièrement et émotionnellement. Si vous êtes un investisseur très conservateur, faites affaire avec un conseiller pour tenter de surmonter certaines de vos craintes. Trop de conservatisme pendant cinquante ans peut vous pénaliser. Un investisseur qui est très conservateur et qui prend peu de risques à court terme augmente considérablement le risque de ne pas atteindre un objectif de revenu raisonnable à la retraite.
- 7 Avoir une idée générale de l'effort d'épargne (en dollars) nécessaire à la réalisation de vos objectifs de retraite. L'estimation n'aura pas la précision que vous souhaiteriez, particulièrement si vous avez quelques décennies devant vous avant de prendre votre retraite (il y a de nombreux impondérables), mais cette estimation vous fournira une base et elle se précisera davantage avec le temps.
- 8 À moins que vous ne soyez en mesure de vivre adéquatement avec 75 % du revenu anticipé de votre portefeuille de placements, il pourrait être nécessaire de recourir à d'autres sources de revenus. Par exemple, étant donné l'incertitude inhérente aux marchés financiers, le recours partiel à une rente immédiate à prime unique pourrait être envisagé.
- 9 Même si votre stratégie a été bien élaborée dès le début, il est probable que vous devrez faire des ajustements en fonction des changements de votre mode de vie. Toutefois, il faut résister à la tentation d'adopter de nouveaux produits financiers sur la base de bons rendements récents. Mieux vaut planifier que réagir. Comme vous l'apprendrez, les rendements passés ne

sont pas garants des rendements de l'avenir. De bons rendements à court terme s'expliquent parfois par un coup de chance.

- 10 Faire affaire avec un conseiller compétent et en qui vous avez confiance vous sera bénéfique et vous évitera possiblement des décisions malheureuses. Éviter cependant de payer trop cher pour des produits d'investissement et des services-conseils en la matière. Il est théoriquement préférable de payer 0,25% plutôt que 2,00% en frais totaux, mais entre 0,25% et 2,00% vous trouverez une option qui vous permettra de vous rapprocher de vos objectifs d'une retraite confortable et bien guidée. Comprendre également que le rôle du conseiller consiste à aider les investisseurs à planifier leur retraite et à demeurer sur la bonne voie, et non à faire des prévisions.

Il est également nécessaire de prendre en considération un autre point qui revêt une importance capitale. Des études démontrent que nous commençons à perdre nos aptitudes acquises et notre bagage de connaissances vers l'âge de 60 ans alors que notre capacité à résoudre de nouveaux problèmes décline même plus tôt, à partir de la vingtaine. À la question « Si cinq personnes ont tous obtenu les numéros de loterie gagnants et que le prix est de deux millions de dollars, quel montant recevra chacune d'elles? », un peu plus de 50% des répondants quinquagénaires et moins de 10% des répondants nonagénaires ont obtenu la bonne réponse¹. La déficience cognitive, à l'exclusion de la démence, touche près de 30% des répondants octogénaires et 40% des répondants nonagénaires. Les changements cognitifs expliquent pourquoi nous commençons en moyenne à perdre nos connaissances financières vers l'âge de 60 ans, et c'est de pis en pis au fur et à mesure que nous atteignons l'âge de 70 ans, de 80 ans et de 90 ans. Avec l'âge, il est de plus en plus difficile de prendre des décisions rationnelles et éclairées et, malheureusement, c'est de plus en plus facile de se faire manger la laine sur le dos.

Le rôle d'un conseiller **de confiance** et le besoin d'une bonne planification prennent ainsi toute leur importance, surtout en vieillissant.

L'avenir de la finance commence par une bonne éducation et un ensemble de connaissances financières pertinentes. Voilà l'objectif des 17 documents.

Jacques Lussier, CFA

¹ Agarwal, Sumit, Driscoll, John C., Gabaix, Xavier et Laibson, David. « The Age of Reason: Financial Decisions over the Life Cycle and Implications for Regulations », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2009.

TABLE DES MATIÈRES DES 17 DOCUMENTS

PARTIE 1 - POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ÉPARGNER

PARTIE 2 - LA FORCE DES RENDEMENTS COMPOSÉS

2A - L'INCIDENCE DU TEMPS ET DU RENDEMENT

2B - L'INCIDENCE DE LA VOLATILITÉ

PARTIE 3 - LES AVANTAGES DE LA DIVERSIFICATION

3A - COMMENT LA DIVERSIFICATION ATTÉNUÉ LE RISQUE ET ACCROÎT LES RENDEMENTS COMPOSÉS

3B - LES FACTEURS QUI DÉTERMINENT LES RENDEMENTS SUR LES ACTIFS ET L'EFFICACITÉ DE LA DIVERSIFICATION

3C - LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE DIVERSIFIER UN PORTEFEUILLE

3D - L'INCIDENCE DES DEVISES ET DU PAYS D'ORIGINE SUR LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION À L'ÉCHELLE MONDIALE

3E - FAUT-IL PRIVILÉGIER LA GESTION ACTIVE OU LA GESTION PASSIVE?

3F - LES MANIÈRES DE RÉÉQUILIBRER UN PORTEFEUILLE

PARTIE 4 - QUESTIONS TOUCHANT L'ACCUMULATION

DE LA RICHESSE

4A - L'INCIDENCE DES FRAIS

4B - L'INCIDENCE DES IMPÔTS

4C - L'INCIDENCE DE L'INFLATION

PARTIE 5 - ÉVALUATION DE VOS BESOINS FINANCIERS

5A - LE RÔLE DES CONSEILLERS

5B - COMPRENDRE MON PROFIL DE RISQUE

5C - L'ÉLABORATION DE PORTEFEUILLES

5D - COMBIEN FAUT-IL ÉPARGNER POUR PASSER UNE BELLE RETRAITE?

5E - LES RISQUES FINANCIERS, L'ATTÉNUATION DES RISQUES ET LE BON SENS